

CONCOURS 2022

L'Université Paris-Saclay est l'une des meilleures universités françaises et européennes, à la fois par la qualité de son offre de formation et de son corps enseignant, par la visibilité et la reconnaissance internationale de ses 275 laboratoires de recherche et leurs équipes, ainsi que par l'attention apportée, au quotidien et par tous ses personnels, à l'accueil, l'accompagnement, l'interculturalité et l'épanouissement de ses 65 000 étudiants. L'université Paris-Saclay est constituée de 10 composantes universitaires, de 4 grandes écoles (Agroparistech, CentraleSupélec, Institut d'Optique Graduate School, Ens Paris-Saclay), d'un prestigieux institut de mathématiques (Institut des Hautes Études Scientifiques) et s'appuie sur 6 des plus puissants organismes de recherche français (CEA, CNRS, Inra, Inria, Inserm et Onera). Elle est associée à deux universités (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Université d'Évry Val-d'Essonne) qui fusionneront dans les années à venir et dont les campus jouxtent le territoire du plateau de Saclay et de sa vallée. Ses étudiants, ses enseignants-chercheurs, ses personnels administratifs et techniques et ses partenaires évoluent dans un environnement privilégié, à quelques kilomètres de Paris, où se développent toutes les sciences, les technologies les plus en pointe, l'excellence académique, l'agriculture, le patrimoine historique et un dynamique tissu économique. Ainsi l'Université Paris-Saclay est un établissement de premier plan implanté sur un vaste territoire où il fait bon étudier, vivre et travailler. Site web : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr>

Fonction : Délégué à la protection des données (DPO/DPD)

Métier ou emploi type* : Chargé des affaires juridiques

* REME, REFERENS, BIBLIOPHILE

Code Emploi Type : J2F53

BAP : J – gestion et pilotage

Nature du concours : Externe

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : IGE

Affectation

Administrative : Université Paris-Saclay – Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Géographique : Direction des affaires juridiques et institutionnelles, bât 351 avenue Jean Perrin, Orsay

CONCOURS 2022

Missions

Missions du service et positionnement hiérarchique de l'agent : sous l'autorité hiérarchique du directeur des affaires juridiques et fonctionnelle du directeur adjoint.

Rattachée à la Directrice générale des services, la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) assure le conseil juridique auprès de la direction de l'Etablissement et de ses services, défend les intérêts de l'Etablissement au contentieux, et veille au bon fonctionnement et à la sécurité juridique des processus institutionnels dont elle a la charge.

Constituée de 9 agents, la DAJI est constituée d'un pôle conseil juridique et contentieux, et d'un pôle en charge des instances.

Activités principales de l'agent :

- Interprète et veille à l'application des textes législatifs ou réglementaires concernant la protection des données à caractère personnel ;
- Propose et rédige les procédures relatives à la protection des données à caractère personnel ;
- Rédige des actes juridiques courants ;
- Elabore des documents-types relatifs à la protection des données personnelles ;
- Conseille la présidence, les unités et services de l'établissement notamment à travers la rédaction de notes ;
- Participe à la négociation et à l'élaboration des contrats et conventions qui relèvent de son périmètre ;
- Assure la diffusion de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel auprès des services de l'Université, notamment via des actions de formation ;
- Propose les éléments à diffuser auprès des usagers de l'Université, notamment sur son site Internet ;
- Recense les traitements et tient à jour le registre des traitements de données à caractère personnel de l'Etablissement ;
- Elabore et tient à jour la cartographie des risques relatifs aux traitements de données à caractère personnel ;
- Contrôle la bonne application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel ;
- Met en place et anime le réseau des référents du DPO au sein des différentes structures de l'Etablissement ;
- Anime le réseau des DPO des établissements partenaires de l'Université Paris-Saclay.

CONCOURS 2022

Conditions particulières d'exercice (logement, horaires spécifiques, primes, etc...) : NEANT

Encadrement : NON

Nb agents encadrés par catégorie : 0

Conduite de projet : OUI

Compétences*

Connaissance, savoir :

- Droit français, européen et/ou international (connaissance approfondie)
- Connaissance des textes législatifs et réglementaires du domaine
- Organisation générale des institutions françaises, européennes et/ou internationales
- Organisation et fonctionnement des établissements publics
- Analyse et rédaction juridique (connaissance approfondie)
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Savoir-faire :

- Tenir compte des besoins et contraintes
- Savoir rendre compte
- Élaborer des fiches de procédures
- Encadrer / Animer une équipe
- Exploiter les sources de données
- Utiliser les outils bureautiques
- Maîtrise de la rédaction

Savoir-être :

- Goût du travail en équipe
- Capacité d'écoute
- Esprit de synthèse
- Sens de l'organisation

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A) -